



RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Identification											
Nom de la municipalité MONTREAL											
Nom du représentant et agent officiel DOMINIQUE GRONDIN						Nom du candidat DOMINIQUE GRONDIN					
Période visée			Date d'autorisation			Veille de la transmission			Date de l'élection		
	Année	Mois	Jour		Année	Mois	Jour		Année	Mois	Jour
DU	2013	10	04	AU	2013	11	20		2013	11	03

RAPPORT FINANCIER	
Fonds électoral	
Partie 1 - Rentrées de fonds	
1. Contributions de 100 \$ ou plus (section 1, total A)	Nombre de donateurs <input type="checkbox"/> \$
2. Contributions de moins de 100 \$	Nombre de donateurs <input type="checkbox"/> 19 00
3. Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique (section 3, total D)	<input type="checkbox"/>
4. Revenus accessoires (section 3, total E)	<input type="checkbox"/>
5. Emprunts (section 2, total B)	<input type="checkbox"/>
6. Autres rentrées (préciser)	<input type="checkbox"/>
7. TOTAL DES RENTRÉES DE FONDS (lignes 1 à 6)	<input type="checkbox"/> 19 00 \$
Partie 2 - Sorties de fonds	
8. Dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total F)	<input type="checkbox"/> 19 00 \$
9. Montants non inclus dans les dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total G)	<input type="checkbox"/>
10. Montant remboursé sur emprunts (section 2, total C)	<input type="checkbox"/>
11. Autres sorties (préciser)	<input type="checkbox"/>
12. TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 8 à 11)	<input type="checkbox"/> 19 00 \$
Partie 3 - Surplus du fonds	
13. ENCAISSE À LA FIN DE LA PÉRIODE (ligne 7 moins ligne 12)	<input type="checkbox"/> \$

Établissement financier	
Nom de l'établissement où sont déposées les sommes recueillies COMPTE PERSONNEL	
Adresse de l'établissement	N° du compte

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES

Nom du fournisseur	N° pièce justificative	Montant payé	Distribution du montant payé					Montants non inclus dans les dépenses électorales
			Dépenses électorales					
			Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas		
1	Publicité maison	9,00\$	9,00\$					
2	Site web	10,00	10,00					
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21	Additionner (lignes 1 à 20)	19,00	19,00					
	Dépenses faites, non réclamées	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
22								
23								
24	Additionner (lignes 22 et 23) * Joindre un chèque à l'ordre du trésorier pour le montant des dépenses faites, non réclamées *							
25	Additionner (lignes 21 et 24)							

Total G

19,00\$
Total F

Limite des dépenses électorales

\$

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES (suite)

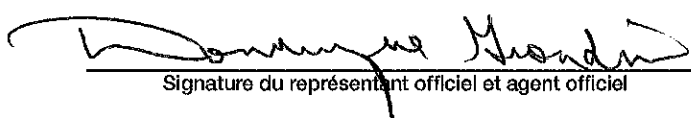
Réclamations contestées

Nom et adresse du fournisseur	Raison de la contestation	Montant

Déclaration

Je, GRONDISIN DOMINIQUE
Nom Prénom
1370 HENRI-BOURASSA EST #401 MTL QC H2C 1G9
Adresse
 représentant officiel et agent officiel du candidat DOMINIQUE GRONDISIN
Nom du candidat
 déclare ce qui suit.

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées ci-dessus.
2. Les renseignements contenus dans les présents rapports sont vrais, exacts et complets.

 le 20/11/2013
Signature du représentant officiel et agent officiel Date



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

**DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL
ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT**

DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL

Je, GRONDIN DOMINIQUE
Nom Prénom
1370. HENRI - BOURASSA EST #401 MTL Q
Adresse
 représentant et agent officiel du candidat
 déclare ce qui suit : GRONDIN, DOMINIQUE
Nom du candidat indépendant

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées dans le présent rapport.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section IV du Chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier en conformité de l'article 458 et de la directive D-M-4, à l'exception des réclamations contestées mentionnées au présent rapport.

 Cette obligation d'ouvrir un compte à titre de fonds électoral ne s'applique pas pour un candidat indépendant dont le fonds électoral est constitué de sommes provenant exclusivement de contributions fournies par le candidat indépendant autorisé lui-même (maximum de 1 000 \$ par année) et qui sont gérées à même son compte personnel.
4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du candidat.
5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.
7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428, 1^o et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.
9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.

Dominique Grondin
 Signature du représentant et agent officiel

le 20/11/2013
 Date



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT

DÉCLARATION DU CANDIDAT INDÉPENDANT

Je, GRONDIN DOMINIQUE
Nom Prénom

candidat indépendant
déclare ce qui suit :

1. Je prends acte de la déclaration du représentant et agent officiel.
2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ces rapports.
3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, le représentant et agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.

le 20/11/2013
Signature du candidat indépendant Date